## Les raisons du boycott du CTP de la BnF du 24/10/2011

Monsieur le président,

L'année dernière, l'administration avait été obligée, face à la colère et la détermination des agents, de céder sur l'octroi d'une prime établie sur un dispositif pérenne.

Les organisations CFDT, CGT, SUD ont décidé de ne pas participer au CTP du 24 octobre 2011.

Nous voulons, par ce geste, protester contre le montant dérisoire du complément indemnitaire ou prime de fin d'année proposée par l'administration.

Ce montant est en effet fixé à 125 euros bruts pour les titulaires quelle que soit la catégorie statutaire. Tandis que les non-titulaires (contractuels et vacataires) sont exclus totalement de cette prime. De plus celle-ci peut être purement et simplement supprimée en cas d'insuffisance professionnelle ou de manquement au règlement sur simple notification de la hiérarchie.

Lors d'une réunion en mai 2011, des propositions avaient été faites par les organisations syndicales qui n'ont trouvé aucun écho de la part de la direction.

Nous exigeons de la part de celle-ci :

- Qu'elle relève de manière significative le montant proposé
- Que la prime ne soit plus attribuée de façon arbitraire
- Qu'elle puisse être octroyée à des personnels non titulaires

Les organisations syndicales susmentionnées.